ABIOXIR

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 300 000 euros
Siège social : 99, chemin du Vallon des Vaux
06800 – Cagnes sur Mer

452 375 421 RCS ANTIBES

AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU

30 SEPTEMBRE 2025 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU

31 MARS 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique gérant décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 855 956 euros de la manière suivante :

AFFECTATION

- Au poste « autres réserves », pour 855 956 euros

RAPPEL DES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

L'associé unique gérant rappelle les dividendes qui ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
Année N-1	351 832 €		
Année N-2	237 360 €		
Année N-3	/		

LA GERANCE

Signé par Christophe DEFER
Le 30 sept. 2025

Signed with Universign doc_0aV4 tx_JAP1eyqG2yad

Comptes Annuels 2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

SARL ABIOXIR
99 Chemin du Vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER

Signé par Christophe DEFER
Le 30 sept. 2025

Signed with
Universign

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

GESTION FRANCE ENTREPRISES

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de MARSEILLE PACA
9, Rue Bonaparte

06800 CAGNES SUR MER

Tél. 04.92.12.59.99 | Fax. 04.92.12.59.98
Courriel : gfeniceo@gfe06.com
Web :

Bilan au 31/03/2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe

ABIOXIR

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABIOXIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 9 643 118 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 855 956 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Agencements des constructions : 9 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	609 121	97 035		706 156
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 374 212	43 415	10 963	2 406 664
Immobilisations incorporelles	**2 983 333**	**140 450**	**10 963**	**3 112 820**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	423 947	188 222	97 392	514 776
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 003	2 909		97 912
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 577	14 747	12 025	21 299
- Matériel de transport	1 856 023	885 261	408 427	2 332 856
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 206	15 702	65 911	65 997
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	28 957		28 957	
Immobilisations corporelles	**2 538 712**	**1 106 840**	**612 712**	**3 032 840**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 440	1		9 441
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	51 833	2 263	2 001	52 096
Immobilisations financières	**61 273**	**2 264**	**2 001**	**61 537**
ACTIF IMMOBILISE	**5 583 318**	**1 249 555**	**625 676**	**6 207 197**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	140 450	1 106 840	2 264	1 249 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**140 450**	**1 106 840**	**2 264**	**1 249 555**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		28 957		28 957
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	10 963	583 755	2 001	596 718
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**10 963**	**612 712**	**2 001**	**625 676**

Immobilisations incorporelles

Acquisition fonds de commerce

Au cours de cet exercice, la société a acquis un fonds de commerce pour un montant de 97 035 €..

Fonds commercial

	31/03/2025
Éléments achetés	706 156
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**706 156**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ABIOXIR 0 06800 CAGNES SUR MER	2 000	77 850	90,00	26 247
SARL ABIOXIR 5 6 60750 CHOISY-AU-BAC	2 000	36 941	90,00	15 674
ABIOXIR BE1 5330 ASSESSE		161 708	100,00	45 948
SARL ABIOXIR 3 4 91080 COURCOURONNES	2 000	43 574	90,00	10 821
SARL ABIOXIR 1 2 69700 MONTAGNY	2 000	36 941	90,00	21 067
AHSC 44800 SAINT HERBLAIN	10 000	-103 561	100,00	321
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI SKAMPI OA 06800 CAGNES-SUR-MER	1 200	65 236	10,00	65 236
SCI SKAMPI 06800 CAGNES SUR MER	1 200	241 248	10,00	60 332

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 201	9 201	194 401		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	240	240	123 668		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 176	32 348	10 963	78 562
Immobilisations incorporelles	**57 176**	**32 348**	**10 963**	**78 562**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	248 155	55 013	94 248	208 920
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 203	20 298		49 502
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 390	2 782	3 256	3 916
- Matériel de transport	832 264	505 046	301 734	1 035 576
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 539	27 004	63 179	41 363
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 191 550**	**610 144**	**462 417**	**1 339 277**
ACTIF IMMOBILISE	**1 248 726**	**642 492**	**473 379**	**1 417 839**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 021 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 096		52 096
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 507 064	2 507 064	
Autres	438 842	438 842	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 302	23 302	
Total	**3 021 303**	**2 969 207**	**52 096**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	60 000
Total	**60 000**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 512 563 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	907 290	427 573	479 717	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	959 873	959 873		
Dettes fiscales et sociales	450 281	450 281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	55 599	55 599		
Produits constatés d'avance	3 139 519	3 139 519		
Total	**5 512 563**	**5 032 846**	**479 717**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	437 488			
(**) Dont envers les associés	49 461			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures Non Parvenues	3 209
Personnel - Dettes Prov.Pour Conges	79 997
Charg.Soc./Conges A Payer	33 676
Etat - autres charges à payer	7 266
Taxe Apprentissage	1 266
Total	**125 414**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	23 302		
Total	**23 302**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 10% D Avance	3 139 519		
Total	**3 139 519**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur crédit	27 597
Autres engagements donnés	27 597
Total	**27 597**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 72 916 euros
Indemnités de départ à la retraite - calcul selon hypothèses retenues :
- Taux de rotation : lent, variable en fonction de l'âge et de l'ancienneté
- Taux d'actualisation : 3.77 %
- Taux de progression salaires : 2 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Bilan au **31/03/2025**

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Liasse fiscale

ABIOXIR

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOXIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 99 Chemin du Vallon des Vaux 06800 CAGNES SUR MER — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 5 2 3 7 5 4 2 1 0 0 2 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	159 658	AG 43 561	116 096
		Fonds commercial (1)	AH	706 156	AI	706 156
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 247 006	AK 35 000	2 212 006
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	514 776	AQ 208 919	305 856
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	97 912	AS 49 501	48 410
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 420 152	AU 1 080 855	1 339 296
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	9 441	CV	9 441
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	52 095	BI	52 095
		TOTAL (II)	BJ	6 207 197	BK 1 417 838	4 789 358
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	687 196	BM	687 196
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	42 704	BW	42 704
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 507 063	BY	2 507 063
		Autres créances (3)	BZ	438 842	CA	438 842
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	1 154 651	CG	1 154 651
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 301	CI	23 301
		TOTAL (III)	CJ	4 853 759	CK	4 853 759
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 060 956	1A 1 417 838	9 643 117

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 779 653
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	855 956
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 965 609
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	907 289
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49 760
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	164 946
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	959 873
	Dettes fiscales et sociales	DY	450 281
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 838
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 139 519
	TOTAL (IV)	EC	5 677 508
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 643 117

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 032 845
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	11 682 495	FH		FI	11 682 495	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 682 495	FK		FL	11 682 495	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	29 803	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 850	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 714 149	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	847 806	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(135 742)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 251 467	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	70 545	
	Salaires et traitements*					FY	1 359 750	
	Charges sociales (10)					FZ	512 326	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	642 491	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	69 127	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 617 774	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 096 374	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 509	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 054	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	18 563	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	25 813	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	25 813	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 249)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 089 124	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	201 689
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	201 689
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	565
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	120 423
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	120 988
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	80 701
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	313 870
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 934 402
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 078 445
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	855 956

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	29 803
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	565	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	120 423	
Produits des cessions d'éléments d'actif		201 689

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

S.A.R.L. ABIOXIR
Société à Responsabilité Limitée (à associé unique)
99 Chemin du Vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2025

A l'associé unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 septembre 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.R.L. ABIOXIR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.R.L. ABIOXIR à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que l'annexe comptable ne comporte pas les informations concernant l'intégration fiscale.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A.R.L. ABIOXIR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la S.A.R.L. ABIOXIR ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société S.A.R.L. ABIOXIR.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en en fait partie intégrante.

Fait à Nice, le 15 septembre 2025

EUREX FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE
MEDITERRANEE AUDIT
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès du H2A

Jean-Luc WILLIGENS
Mandataire social et responsable technique

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AU 31 MARS 2025

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	159 658	43 562	116 096	60 654
Fonds commercial	706 156		706 156	609 121
Autres immobilisations incorporelles	2 247 006	35 000	2 212 006	2 256 381
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	514 776	208 920	305 856	175 792
Installations techniques, matériel et outilla	97 912	49 502	48 411	65 800
Autres immobilisations corporelles	2 420 152	1 080 856	1 339 297	1 076 613
Immob. en cours / Avances & acomptes				28 957
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 441		9 441	9 440
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	52 096		52 096	51 833
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 207 197	1 417 839	4 789 359	4 334 592
Stocks				
Matières premières et autres approv.	687 196		687 196	551 454
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 507 064		2 507 064	2 110 965
Fournisseurs débiteurs	60 000		60 000	
Personnel				4 440
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	52 987		52 987	34 294
Autres créances	325 855		325 855	143 872
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	42 704		42 704	
Valeurs mobilières de placement				200 000
Disponibilités	1 154 651		1 154 651	1 115 999
Charges constatées d'avance	23 302		23 302	17 763
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 853 759		4 853 759	4 178 787
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**11 060 957**	**1 417 839**	**9 643 118**	**8 513 378**

Bilan

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 779 653	2 151 730
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	855 956	979 755
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 965 609	3 461 485
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	907 290	1 108 238
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	907 290	1 108 238
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	49 761	83 768
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164 946	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	959 873	708 483
Personnel	141 995	148 096
Organismes sociaux	116 509	93 135
Etat, Impôts sur les bénéfices	23 057	53 906
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	149 809	107 519
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	18 911	10 963
Dettes fiscales et sociales	450 281	413 618
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 838	
Produits constatés d'avance	3 139 519	2 737 787
TOTAL DETTES	5 677 509	5 051 893
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**9 643 118**	**8 513 378**

Compte de résultat

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	11 682 495	100,00	10 633 876	100,00	1 048 620	9,86
Autres produits	31 654	0,27	84 742	0,80	-53 088	-62,65
Total	**11 714 149**	**100,27**	**10 718 618**	**100,80**	**995 532**	**9,29**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	847 806	7,26	873 809	8,22	-26 002	-2,98
Variation de stock (m.p.)	-135 742	-1,16	-91 543	-0,86	-44 199	48,28
Autres achats & charges externes	7 251 468	62,07	6 207 972	58,38	1 043 495	16,81
Total	**7 963 532**	**68,17**	**6 990 238**	**65,74**	**973 294**	**13,92**
MARGE SUR M/SES & MAT	3 750 617	32,10	3 728 380	35,06	22 237	0,60
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	70 546	0,60	84 932	0,80	-14 386	-16,94
Salaires et Traitements	1 359 751	11,64	1 284 171	12,08	75 579	5,89
Charges sociales	512 327	4,39	446 561	4,20	65 766	14,73
Amortissements et provisions	642 492	5,50	505 177	4,75	137 314	27,18
Autres charges	69 128	0,59	174 986	1,65	-105 858	-60,50
Total	**2 654 243**	**22,72**	**2 495 828**	**23,47**	**158 415**	**6,35**
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 096 375	9,38	1 232 552	11,59	-136 178	-11,05
Produits financiers	18 563	0,16	13 073	0,12	5 491	42,00
Charges financières	25 813	0,22	34 482	0,32	-8 669	-25,14
Résultat financier	**-7 250**	**-0,06**	**-21 410**	**-0,20**	**14 160**	**-66,14**
RESULTAT COURANT	1 089 125	9,32	1 211 143	11,39	-122 018	-10,07
Produits exceptionnels	201 690	1,73	320 567	3,01	-118 877	-37,08
Charges exceptionnelles	120 988	1,04	196 516	1,85	-75 528	-38,43
Résultat exceptionnel	**80 702**	**0,69**	**124 051**	**1,17**	**-43 349**	**-34,94**
Impôts sur les bénéfices	313 870	2,69	355 439	3,34	-41 569	-11,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	**855 956**	**7,33**	**979 755**	**9,21**	**-123 799**	**-12,64**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABIOXIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 9 643 118 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 855 956 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Agencements des constructions : 9 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	609 121	97 035		706 156
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 374 212	43 415	10 963	2 406 664
Immobilisations incorporelles	**2 983 333**	**140 450**	**10 963**	**3 112 820**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	423 947	188 222	97 392	514 776
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 003	2 909		97 912
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 577	14 747	12 025	21 299
- Matériel de transport	1 856 023	885 261	408 427	2 332 856
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 206	15 702	65 911	65 997
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	28 957		28 957	
Immobilisations corporelles	**2 538 712**	**1 106 840**	**612 712**	**3 032 840**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 440	1		9 441
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	51 833	2 263	2 001	52 096
Immobilisations financières	**61 273**	**2 264**	**2 001**	**61 537**
ACTIF IMMOBILISE	**5 583 318**	**1 249 555**	**625 676**	**6 207 197**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	140 450	1 106 840	2 264	1 249 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**140 450**	**1 106 840**	**2 264**	**1 249 555**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		28 957		28 957
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	10 963	583 755	2 001	596 718
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**10 963**	**612 712**	**2 001**	**625 676**

Immobilisations incorporelles

Acquisition fonds de commerce

Au cours de cet exercice, la société a acquis un fonds de commerce pour un montant de 97 035 €..

Fonds commercial

	31/03/2025
Éléments achetés	706 156
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**706 156**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ABIOXIR 0 06800 CAGNES SUR MER	2 000	77 850	90,00	26 247
SARL ABIOXIR 5 6 60750 CHOISY-AU-BAC	2 000	36 941	90,00	15 674
ABIOXIR BE1 5330 ASSESSE		161 708	100,00	45 948
SARL ABIOXIR 3 4 91080 COURCOURONNES	2 000	43 574	90,00	10 821
SARL ABIOXIR 1 2 69700 MONTAGNY	2 000	36 941	90,00	21 067
AHSC 44800 SAINT HERBLAIN	10 000	-103 561	100,00	321
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI SKAMPI OA 06800 CAGNES-SUR-MER	1 200	65 236	10,00	65 236
SCI SKAMPI 06800 CAGNES SUR MER	1 200	241 248	10,00	60 332

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 201	9 201	194 401		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	240	240	123 668		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 176	32 348	10 963	78 562
Immobilisations incorporelles	**57 176**	**32 348**	**10 963**	**78 562**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	248 155	55 013	94 248	208 920
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 203	20 298		49 502
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 390	2 782	3 256	3 916
- Matériel de transport	832 264	505 046	301 734	1 035 576
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 539	27 004	63 179	41 363
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 191 550**	**610 144**	**462 417**	**1 339 277**
ACTIF IMMOBILISE	**1 248 726**	**642 492**	**473 379**	**1 417 839**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 021 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 096		52 096
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 507 064	2 507 064	
Autres	438 842	438 842	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 302	23 302	
Total	**3 021 303**	**2 969 207**	**52 096**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	60 000
Total	**60 000**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 512 563 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	907 290	427 573	479 717	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	959 873	959 873		
Dettes fiscales et sociales	450 281	450 281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	55 599	55 599		
Produits constatés d'avance	3 139 519	3 139 519		
Total	**5 512 563**	**5 032 846**	**479 717**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	437 488			
(**) Dont envers les associés	49 461			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures Non Parvenues	3 209
Personnel - Dettes Prov.Pour Conges	79 997
Charg.Soc./Conges A Payer	33 676
Etat - autres charges à payer	7 266
Taxe Apprentissage	1 266
Total	**125 414**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	23 302		
Total	**23 302**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 10% D Avance	3 139 519		
Total	**3 139 519**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur crédit	27 597
Autres engagements donnés	27 597
Total	**27 597**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 72 916 euros
Indemnités de départ à la retraite - calcul selon hypothèses retenues :
- Taux de rotation : lent, variable en fonction de l'âge et de l'ancienneté
- Taux d'actualisation : 3.77 %
- Taux de progression salaires : 2 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.